


Vlaet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rései
au
Monit
belg



08173935

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU
le 27 OCT. 2008
jour de sa réception.
Le Greffier Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0458306291

Dénomination

(en entier) : **CALAY Benoît**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 6830 Bouillon, Ferme des Mouches

Objet de l'acte : **Modification des statuts**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Bernard CHAMPION, Notaire à Bertrix, le 22 octobre 2008, enregistré à Paliseul, le 24 octobre 2008, volume 284, folio 97, case 17, deux rôles sans renvoi, reçu : 25,00 EUR, signé pour l'inspecteur principal P. STIERNON, il résulte que l'assemblée générale des associés de la société privée à responsabilité limitée "CALAY Benoît", a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1) Modification de l'objet social: l'assemblée a décidé, à l'unanimité de modifier l'objet social et de mettre l'article 4 en concordance avec cette décision en adoptant le texte suivant :

« La société a pour objet toute activité commerciale, financière ou technique se rapportant aux activités de la ferme, élevage de bétail et toute activité annexe.

La société pourra également faire toute autre opération se rapportant directement ou indirectement à cet objet que ce soit comme maître d'œuvre ou comme sous-traitant y compris la forge de maréchal ferrant.

La société pourra également faire toute opération relative au commerce et à l'élevage de bétail.

La société a pour objet également les travaux de terrassement, aménagements de jardins, pavage et pose de pavés autobloquants, nettoyage et rejointoiement de façades, pose d'égouts, démaussage de toitures, pose de parquets et de gyprocs, travaux forestiers.

La société a également pour objet de faire, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour son compte propre ou pour le compte d'autrui, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux transports nationaux ou internationaux de toute nature, rémunérés ou non, affrètements, locations de tous véhicules.

La société pourra effectuer toute activité commerciale, financière ou technique relative à ces activités.»

2) Pouvoirs : l'assemblée a donné, à l'unanimité, tout pouvoir à la gérance pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

-s- Notaire Bernard CHAMPION

Sont déposées en même temps : l'expédition de l'acte et la coordination des statuts.

Mentionner sur la dernière page du **Vlaet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature